

Formation « Lucca Assistant Paie »

Objectifs

A l'issue de cette formation, l'apprenant sera capable de créer et/ou modifier des paramètres, de gérer quotidiennement la plateforme et d'assurer le support aux Key Users et/ou Gestionnaires du module Assistant Paie.

Contenu de la formation

Dématérialiser sa procédure de paie

- Savoir créer et gérer le calendrier de paie et les échéances
- Savoir créer et attribuer des tâches d'une période à l'autre
- Comprendre la notion de période et clôture de paie sur Lucca

Envoyer les données Lucca vers le logiciel de paie

- Comprendre les tableaux de bord d'intégration des différents éléments de paie du SIRH
- Savoir utiliser les fonctions avancées comme les filtres, la récupération des historiques, la comparaison des données, etc...
- Savoir générer les différents exports

Formation possible :

A distance en visio-conférence

Durée de la formation :

« Horaires : matin 09h00-12h30
ou après-midi 14h00-17h30

Nombre de participants :

De 1 à 3 participants

Public :

Superviseur de la plateforme
Lucca

Tarif :

960€/jour

Prérequis :

- Utilisation courante d'un navigateur web.
- Connaissance de la gestion RH et des pratiques de gestion propres à l'entreprise.
- L'apprenant doit avoir connaissance de l'ensemble des éléments du compte rendu d'analyse qui servent à paramétrer le portail sur lequel il est formé.

Nos formateurs :

Nos **Formations** sont dispensées par notre équipe de consultants formateurs dotée d'une solide expérience pratique, théorique et pédagogique, et d'un haut niveau d'expertise dans les produits et thématiques enseignés.

Moyens pédagogiques :

- L'**apprenant** devra être équipé de son propre ordinateur disposant d'un accès internet haut débit et un navigateur web à jour ainsi que de micro et haut-parleurs. A noter que de façon générale les sessions de formation sont dispensées via Teams.
- Le **formateur** dispose de son propre matériel de formation : PC portable et solution(s) installée(s) ainsi que d'une solution dédiée au partage d'écran pour les formations à distance.
- Formation progressive avec une alternance entre des exposés et des cas pratiques.
- Formation participative basée sur l'échange avec les apprenants. Le contenu et la durée consacrés à chacun des modules du stage peuvent varier en fonction du niveau des apprenants.
- Les cas pratiques seront réalisés soit directement sur le poste de travail des stagiaires via partage d'écran avec le formateur (via l'outil dédié pour les sessions à distance) soit en autonomie par l'apprenant puis correction par le formateur.

Suivi de l'exécution du programme :

- Attestation de présence
- Attestation de fin de formation et d'assiduité
- Questionnaire d'appréciation sur la formation en ligne

Numéro de version : 1

Date de dernière mise à jour : 28/03/2025